Samedi 17 décembre 1910 — TELEPHONE — 50me année. N° 101

Tit. Bibliothèque cantonale Sion

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

La carrière postale

Lors de la discussion du budget du Département des postes et chemins de fer, il s'est élevé une discussion et des critiques au sujet de la nouvelle ordonnance postale qui entrera en vigueur au 1er janvier prochain, en même temps que la loi elle même.

Plusieurs orateurs ont critiqué lé fait que dorénavant les candidats qui voudront subir les examens des postes devront être en possession d'un certificat d'études secondaires. Un des députés qui se sont élevés le plus vivement contre cette exigence a été M. *Simon* (Vaud). Celui-ci est parti du point de vue démocratique et a constaté qu'il sera difficile, dans certains milieux campagnards, de fournir le certificat d'études secondaires. Cette mesure, a dit M. Simon, établit un privilège pour les populations citadines et pour la classe fortunée.

Ces remarques sont certainement fondées. La carrière postale est une de celles qui est les plus populaires en Suisse, parmi les carrières administratives. Cela tient à différentes causes, comme le contact étroit et continu qui existe entre les amis postiers et le public, contact qui s'est développé avec l'extension prodigieuse de ce service. Le fait que nombre de familles très peu fortunées, dans les villages surtout, ont pu introduire leurs enfants dans les bureaux de poste, souvent dans la même localité, n'a pas peu contribué à créer une atmosphère de sympathie en faveur de la poste.

Si le système de recrutement adopté jusqu'ici a été en vigueur si longtemps, faisant ainsi ses preuves, c'est précisément parce que l'administration des postes voyait dans ce système le moyen de recruter ses fonctionnaires dans toutes les classes de la population et de démocratiser son important personnel. Honneur à cette pensée !

Cependant les conditions du service postal se sont tellement modifiées depuis tantôt 36 ans, les relations internationales sont devenues si considérables, les responsabilités tant accrues, les attributions si multipliées que la carrière postale exige forcément des candidats mieux préparés. Cette nécessité est d'autant plus impérieuse que nous avons introduit le service des chèques et virements postaux. Il ne s'écoulera certainement pas longtemps encore que l'on verra fonctionner l'épargne postale, cette banque des petits. A ces conditions nouvelles doivent répondre des mesures nouvelles. C'est ce qu'a fait ressortir M. le conseiller fédéral Forrer.

Depuis longtemps déjà, l'association des fonctionnaires postaux a réclamé à grands cris une modification du recrutement dans le sens d'une aggravation des difficultés de l'examen initial.

Ce but, néanmoins, pouvait être atteint, sans exiger des candidats un certificat d'études secondaires. C'est ce qu'ont fait ressortir MM. Python et Munzinger, car il faut tenir compte de la formation post-scolaires que poursuivent quelques jeunes auto-didactes. N'est-ce pas une classe extrêmement intéressante et sympathique que forment ces jeunes gens, auxquels les moyens financiers ne permettent pas de suivre des écoles secondaires, et qui, par leur propre énergie, leur volonté tenace et inébranlable, parviennent à perfectionner eux-mêmes leurs connaissances ? Oui, nous estimons qu'il n'est pas juste d'exclure ces jeunes caractères, déjà trempés, d'une grande administration publique. Que l'on se hâte de leur ouvrir la porte des examens où ils pourront faire leurs preuves dans ce premier combat pour le pain, livré au début de la vie.

Il est évident que les jeunes gens qui auront eu les moyens de suivre une école secondaire se trouveront presque toujours en bonne posture dans ces examens et qu'ils auront plus de chance de les affronter victorieusement.

Il faut aussi remarquer que les écoles secondaires se sont beaucoup multipliées depuis une dizaine d'années et qu'il s'est accompli dans ce domaine une transformation considérable. L'école secondaire n'est plus l'apanage des riches, mais elle est l'école supérieure de la classe des travailleurs. L'école secondaire, à son tour, est devenue populaire et il est déjà des esprits hardis qui rêvent de la rendre obligatoire !

Quoi qu'il en soit, la multiplication des écoles secondaires se poursuit sans relâche et la fréquentation de ces écoles augmente de pair. Il y a certains cantons en Suisse, où le nombre des élèves qui pénètrent à l'école secondaire après avoir suivi les classes primaires est très élevé, comme à Bâle, le 40 %. En Valais, nous en sommes encore au 1,7 %. Mais ces conditions se modifieront rapidement avec l'établissement des chemins de fer régionaux et l'adoption de la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire.

La votation concernant cette loi aura lieu prochainement, dans la seconde moitié de janvier. Le projet prévoit des écoles secondaires régionales sans finance d'inscription, ainsi qu'une division supérieure avec des cours commerciaux et administratifs. Cette nouvelle organisation permettra aux jeunes Valaisans peu fortunés d'entrer dans l'administration fédérale plus nombreux que par le passé et cette perspective doit aussi nous engager à voter cette loi bienfaisante à tous égards.

L'interdiction des vins artificiels

La question des vins artificiels vient d'occuper deux séances du Conseil national. Il n'y a rien d'étonnant à ce que le vin artificiel soit considéré par les vignerons comme le pire ennemi. On comprend, en effet, en présence des récoltes déplorables, des frais toujours plus élevés de la culture de la vigne et de la lutte contre les maladies cryptogamiques, enfin de la mévente des vins dans les rares années où la vigne donne une quantité appréciable, que le vigneron éprouve un vif sentiment de mauvaise humeur d'avoir à lutter non seulement contre la concurrence des vins étrangers, mais aussi contre celle des vins artificiels.

Mais, d'autre part, notre vin suisse n'est, en général, pas d'une qualité vraiment supérieure et, de plus, il est très cher. Il est donc naturel que les consommateurs trouvent qu'on pourrait tenir compte aussi, dans cette question, de leurs intérêts, qui sont ceux de l'immense majorité.

Le législateur voudrait aujourd'hui interdire complètement la vente des vins artificiels. La majorité de la commission du Conseil national avait chargé ses rapporteurs, MM. Grieshaber et Chuard, de se prononcer dans le même sens au nom des intérêts de la viticulture et de la santé publique. La minorité de la commission, composée de MM. Georg, Dr Gobat et Legler, défendait le point de vue contraire et ses arguments ne manquent pas de justesse. MM. Legler et Georg ont démontré d'abord que la prohibition des vins artificiels n'est pas chose aisée. Le projet, certes, fait honneur à ses initiateurs, puisqu'il a pour but de sauvegarder les intérêts des vignerons suisses, dont la situation n'est, certes, pas enviable aujourd'hui. Mais la loi projetée nous procurera-t-elle un remède efficace ? L'exposé substantiel de la minorité permet d'en douter. La difficulté réside précisément dans l'application de la loi.

Les fabriques suisses de vins artficiels, qui nous fournissent, en général, des produits à la fois sains et accessibles aux bourses les plus modestes, seront donc obligés de fermer leurs portes. Les fabricants étrangers, par contre, saisiront l'occasion pour inonder le marché suisse de vins artificiels dont la valeur hygiénique sera plus que douteuse. Les progrès de la chimie ne permettent, en effet, pas encore, de discerner un vin naturel étranger d'un vin fabriqué et l'on croira boire un vin naturel quelconque, alors qu'en réalité on avalera une mixture nuisible fabriquée à Barcelone ou ailleurs, au prix de revient de deux sous le litre. On tuerait donc, sans profit pour le public suisse, mais au profit de l'étranger, une industrie de notre pays.

M. Georg, qui a rapporté en français, a dit en particulier d'excellentes choses. Il ne s'agit nullement, a-t-il fait remarquer, de prendre la défense des vins artificiels. Mais il s'agit de sauvegarder un principe, la liberté de commerce et d'industrie, qui serait violée si l'on pouvait interdire la fabrication d'un produit parce qu'elle constitue une concurrence gênante pour des intérêts d'ailleurs parfaitement respectables.

M. Georg a encore fait observer que la loi sur les denrées alimentaires suffit amplement pour prohiber toute boisson malsaine. Aller plus loin et prononcer l'interdiction complète, ce serait favoriser la fraude qui se substituera à la fabrication à ciel ouvert. Les viticulteurs

---

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

43

LE

Testament du Corsaire

par

LOUIS LÉTANG

Et Godde, suffoqué par le désespoir et l'humiliation, s'arrêta de parler. Les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— Remettez-vous, mon pauvre Godde, et dites-moi comment vous avez échoué...

— Je n'y ai rien compris sur le moment, mais j'ai su plus tard que mademoiselle Jacqueline avait eu de nouveau recours au téléphone pendant que j'étais au dehors à organiser ma souricière, pour avancer le rendez-vous d'une demi-heure. De sorte que Robert était parti quand Alexis arriva...

Laurent eut un geste plein d'amertume.

— Vous comprenez, Godde, combien cette équipée fut cruelle pour mademoiselle Delmont ?...

— Hélas ! oui.

— Vous comprenez aussi combien elle fut pénible, par contre-coup, pour moi-même ?... J'ai porté la responsabilité de vos maladresses et de vos fautes...

— Oh ! s'écria l'agent au comble du désespoir — il savait quel prix M. de Lerme attachait aux sentiments de sa filleule, quels ménagements il avait pour elle, de quelles délicates attentions il l'entourait — c'est trop !... Moi seul suis coupable !... Je l'atteste, je le jure !...

— A quoi bon, le mal est fait.

— Il ne me reste plus alors qu'à me punir moi-même... L'océan n'est pas loin...

Laurent haussa les épaules.

— N'avez-vous rien de mieux à faire ?

— Si. Peut-être. Racheter mes fautes par de meilleurs services.

— Eh bien ! le champ est libre.

— Grand Dieu ! Me serait-il possible de recouvrer votre estime ?

— Je ne vous la refuserai pas, si vous la méritez de nouveau.

— Vous ne me chassez pas ?

— Non.

— Vous me permettez de continuer à m'occuper des affaires Ozouanne ?

— Oui.

— Ah ! monsieur de Lerme, vous êtes bon ! Vous me rendez la vie ! Je vous jure...

Il étendit son grand bras, ne sut pas trouver une formule pour exprimer ce qu'il jurait, mais sa physionomie parlait pour lui.. Il faisait l'abandon absolu de sa personnalité et affirmait que son dévouement saurait aller au besoin jusqu'à la mort.

— Bien, Godde. Je vous comprends, conclut M. de Lerme.

Pierre Castagne arrivait.

— Je me suis fait un peu attendre, dit-il, mais j'avais cru entendre sur la route, dans la direction de Saint-Pierre, des piétinements suspects... J'ai écouté un moment... Plus rien... Me voici.

— Entendez-vous avec Godde. Comme nous devons rester ici plus de huit jours encore, afin de satisfaire à la convocation dernière de Lesertilleur — les Ozouanne n'y paraîtront pas, cette fois — organisez votre surveillance pour qu'elle puisse durer sans fatigue excessive pour personne.

Godde et Pierre se retirèrent dans un coin du fumoir et se parlèrent à mi voix. Puis l'inspecteur fit venir ses deux agents et leur donna des explications.

Pendant ce temps, Laurent, brisé de fatigue, tombait sur un siège.

— Quelle journée, mon pauvre ami !... fit Georges, en s'asseyant près de lui.

— Journée de revers, mais peut-être aussi de victoire...

— Victoire morale, n'est-ce pas ?

Le visage de Laurent s'éclaira :

— Oui... Avant tout... Le reste ne saurait avoir qu'une importance secondaire. Etre aimé, n'est-ce pas le bien suprême ?

— Si, répondit gravement le jeune comte.

Et, tout de suite, pour donner un ton plus gai et plus reposant à la conversation :

— Mais l'amour ne suffit pas pour faire vivre des gens saturés d'émotions aussi violentes que variées !... Ne passera-t-on pas à table, ce soir ? Ne serait-ce que pour renouveler nos forces en prévision des luttes de demain ?...

— On peut essayer, acquiesça Laurent. Mais je doute que Jacqueline et Fira se joignent à nous.

— On peut toujours le leur demander... Que t'en semble ?

— La démarche ne sera pas désagréable, car tu t'en charges, n'est-ce pas ?

— Dame !

— Prétexte pour causer au moins pendant quelques minutes avec elle...

— Ecoute !... interrompit tout à coup Georges de Roir.

Laurent se dressa, inquiet.

— Qu'y a-t-il ?

— Il m'avait semblé entendre un bruit sourd...

Ils tendirent l'oreille.

Rien.

La conversation de Godde, de Castagne et des agents se terminait sur cette conclusion que le meilleur moyen de veiller sur les deux jeunes filles était de monter la garde sur la terrasse, à proximité des fenêtres des deux chambres contigües qu'elles occupaient. Pierre s'était offert pour passer la première nuit et au besoin toutes les autres. Il dormirait durant la journée.

Ceci réglé, il se fit un silence général.

Alors dans ce silence s'éleva un cri lointain, un cri de femme assurément, un cri aussitôt étouffé. Cela semblait venir du dehors, vers la route qui descendait le long du jardin-parc.

— Mon Dieu !... s'écria Laurent.

D'un bond, il fut à la porte de la chambre des jeunes filles. (*A suivre*).

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

de notre pays n'y gagneront rien, du reste. Tout au plus l'importation des vins étrangers en profitera-t-elle.

Ces arguments ont encore été développés avec beaucoup de force et d'éloquence par MM. Gobat, Legler et Wyss. Le distingué conseiller national jurassien, en particulier, avait étudié à fond le projet. Il a fait observer que les abus touchant les vins artificiels sont commis non pas par les fabricants, mais par les intermédiaires. „Les aubergistes qui adressent une pétition aux Chambres fédérales tendant à l'interdiction des vins de raisins secs feraient bien, a-t-il dit, de s'en prendre à eux-mêmes, car c'est chez eux que se font la majeure partie des adductions fâcheuses... Les vins artificiels, du reste, ne sont pas en eux-mêmes une denrée malsaine; ils rendent service aux petites gens. Il y a quelque chose de choquant dans le fait que „le plus grand marchand d'alcool" se permet une prohibition de ce genre. Ne soyons pas surpris si, par des mesures de ce genre, on élève constamment le prix de la vie."

Mais le siège de l'assemblée était fait et, après une réplique de M. le conseiller fédéral Ruchet et de divers représentants des intérêts agricoles, l'entrée en matière a été votée par 86 voix contre 56. Tous les partis étaient mélangés dans l'un et l'autre camp.

Le correspondant du *Journal de Genève* aux Chambres fédérales remarque avec justesse que si nous avions un tribunal suprême chargé d'interpréter la Constitution fédérale, il n'y a aucun doute qu'il ne dût annuler cette décision comme contraire à l'article de la Constitution fédérale qui garantit la liberté du commerce et de l'industrie. On doit faire, dit-il, cette constatation, même si l'on n'a aucune sympathie quelconque pour les vins artificiels.

CANTON DU VALAIS

Les élections de Sion

La *Gazette du Valais* s'est décidée enfin de nous répondre. Mais vraiment piteusement. Jugez-en: Pour voiler le fait principal et se dérober aux questions très précises que nous avons posées, elle remplit deux colonnes entières d'injures à notre adresse. Nous avons déjà dit que ces grossièretés n'étaient pas des raisons. Elle se perd en discussion sur le détail des élections et sur la proclamation lancée à la veille du scrutin par le parti libéral. Elle évite soigneusement de parler du but essentiel qu'a poursuivi le parti libéral sédunois, à savoir la sauvegarde de la dignité de la magistrature sédunoise.

Sur le détail des élections nous nous sommes suffisamment expliqués. La *Gazette* a prétendu que le parti libéral sédunois a baissé, parce qu'aux dernières élections il a obtenu, sans aucun effort, ni aucune propagande, 326 voix au lieu de 383 comme il y a deux ans. D'où déchet de 57 voix qui provient uniquement de ce que nous avons lancé une candidature de *protestation* à la veille du scrutin.

Mais nous avons montré qu'en même temps le parti conservateur sédunois est tombé dans la même période de 584 voix à 500 et que le déchet était plus considérable chez eux, malgré une campagne acharnée, que, de notre part, nous n'avons pas menée. Signe grave! La *Gazette* répond à cela que nous aurions dû triompher plus facilement, puisqu'il y avait déchet chez les conservateurs. Il nous suffit de faire remarquer qu'il y a deux ans, nous avons opposé 383 voix aux 584 conservatrices. Majorité de ces derniers: 201. Cette fois-ci, la majorité n'a été que de $500 - 383 = 174$. L'arithméticien de la *Gazette* ne nous fera jamais avaler que cela constitue un recul! Et d'un.

La *Gazette* nous a contesté que la situation financière de la ville soit précaire. Nous avons répondu que la preuve était faite, puisque nous en étions réduits à un emprunt. Or, le Conseil municipal a chargé une commission d'étudier cette question. N'est-ce pas vrai? Que cela signifie-t-il? La *Gazette* n'a soufflé mot du triste état de nos locaux scolaires et de l'impuissance où se trouve la ville, faute d'argent, d'en construire d'autres indispensables. Silence propice! Et de deux.

La *Gazette* a voulu faire croire que nous comptions 88 bulletins appartenant au candidat juge libéral, bulletins trouvés dans l'urne du président, pour les ajouter aux 326 voix obtenues. Or, cela est faux. Nous avons dit que le scrutin était mal établi et que preuve en étaient les 88 (nous avions dit 85) bulletins trouvés dans l'urne du président. Cela n'autorisait nullement la *Gazette* à conclure comme elle l'a fait. Et si elle a procédé de cette manière, c'est pour les besoins de sa cause et pour trouver un dérivatif à la question principale qui l'embarrasse étrangement. Et de trois.

Maintenant, venons-en au débat essentiel. Nous y voyons une question de principe: c'est la dignité de la magistrature. Et nous posons en fait qu'on compromet l'autorité d'un juge si l'on nomme à sa place un citoyen qui est en opposition avec la loi. Ce principe est naturellement indépendant des personnes et des partis. Que la transgression à cette règle se produise à droite ou à gauche, c'est égal. Tout honnête citoyen doit s'y opposer. La preuve évidente que le parti libéral sédunois n'a vu dans l'élection du 4 décembre que ce juste principe est apportée par le fait qu'il aurait accepté sans opposition tout candidat présenté par la majorité, pourvu qu'il fût en règle avec la loi. Nous allons plus loin: nous sommes convaincu que le parti libéral sédunois se taira le jour où le juge dont il est question régularisera sa situation. Il n'y a aucune considération personnelle en jeu, nous le répétons. Mais nous sommes dans une impasse. Tant que le juge de notre capitale sera dans cette situation illégale, nous réclamerons la régularisation ou la démission. Et de quatre.

La *Gazette* n'a pas répondu à nos trois questions. Elle nous dit que c'est à nous de faire la preuve et que nous intervertissons les rôles. Erreur! On est dispensé de faire la preuve d'un fait de notoriété publique.

Notre confrère, avec son exquise amabilité, nous traite de malade et fait des allusions amphigouriques dans un post-scriptum que nous ne nous expliquons pas. Nous savons une chose: c'est que s'il y a quelqu'un de malade, ou plutôt quelque chose, c'est le cas du juge de Sion.

Un groupe de radicaux sédunois.

Recensement

Nous avons publié dans notre dernier n° le résultat complet du recensement de Martigny-Ville. Voici maintenant ceux des communes de Monthey et Sion:

Commune de Monthey

Population de résidence ordinaire

1900	3392 habitants
1910	4304 „

L'augmentation est donc de 912 habitants soit du 26 %.

La population de fait, 4367, se répartit ainsi:

Sexe	
Masculin	2244
Féminin	2123
Etat civil	
Célibataire	2789
Marié	1357
Veuf	217
Divorcé	4
Confession	
Catholique	3970
Protestants	340
Israélite	12
Aucune	45
Langue	
Française	3258
Italienne	709
Allemande	373
Autre	27
Ressortissant	
De la commune	1093
D'autres communes du canton	1321
D'autres cantons	521
Etrangers	1432

Commune de Sion

La population de fait au 1er décembre 1910 était de 6519 contre 6059 en 1900, ayant ainsi augmenté de 460. Elle se répartit ainsi:

Sexe	
Masculin	3224
Féminin	3342
Etat civil	
Célibataire	4407
Marié	1811
Veuf	345
Divorcé	3
Confession	
Catholique	6141
Protestante	390
Israélite	19
Aucune	16
Langue	
Française	4876
Allemande	1446
Italienne	237
Romanche	2
Autre	5
Ressortissant	
De la commune	1266
D'autres communes du canton	3534
D'autres cantons	873
Etrangers	893

Le doyen de la commune est né en 1821.

Deux mots au „Nouvelliste". — Notre confrère „fabrique" des lettres au nom d'un de nos amis habitant Sion, en lui faisant dire ce qu'il n'a pas dit. Ch. St Maurice est excellemment placé pour se livrer à ce jeu; n'a-t-il pas commencé cet apprentissage à Evian? Il est un parfait logicien dans ce sens; nous nous empressons de lui rendre ce témoignage et de lui donner un bon point.

Association agricole du Valais. — L'assemblée des délégués de l'Association est fixée au jeudi 29 décembre ct, à 1 ½ heure après-midi, à la grande salle du Café industriel à Sion.

L'ordre du jour comporte: 1. lecture et approbation du protocole de la dernière assemblée; 2. rapport présidentiel; 3. cours et conférences à demander pour 1911; 4. concours spécial pour 1912; 5. rapport sur le concours de 1910 et proclamation des prix; 6. fixation de la cotisation; 7. question du *Valais agricole*; 8. propositions individuelles.

Le service postal de fin d'année. — L'ouverture des guichets, pendant les fêtes de fin d'année, est fixée comme suit: Noël et Nouvel-An, comme les autres dimanches.

Le service de distribution (lettres et paquets) se fera: à Noël, comme la semaine, dans la matinée; l'après-midi, il sera supprimé. A Nouvel-An, le matin comme la semaine; l'après-midi, suivant les besoins.

Les mandats de poste, les mandats de paiements, ainsi que les remboursements-lettres et les recouvrements ne sont pas distribués les jours précités.

Vu l'augmentation extraordinaire du trafic postal pendant ces fêtes, le public est rendu attentif au fait que tous les envois remis à la poste doivent être emballés et ficelés d'une manière tout particulièrement soignée, avec adresses bien visibles sur l'emballage ou sur carte volante fortement fixée.

Le public est prié, dans son propre intérêt, de ne pas consigner les envois de cadeaux seulement deux ou trois jours avant Noël ou Nouvel-An, jours auxquels la transmission ne peut pas avoir lieu d'une manière aussi accélérée qu'en temps ordinaire, mais de le faire le plus tôt, si possible.

Sierre. — La Société de musique „La Gérondine", Sierre, donnera son loto annuel dimanche le 18 décembre dès 2 heures de l'après-midi dans la grande salle du Café de la Terrasse. Tous les membres honoraires et passifs, ainsi que les amis de la „Gérondine" y sont cordialement invités.

Le Comité.

— *Décès.* — Lundi est décédé à Sierre, après une longue maladie, M. le notaire Jules de Preux et non Charles, comme quelques journaux du dehors l'ont annoncé, préposé à l'office des poursuites et faillites du district de Sierre, et préfet substitut de ce même district.

Le défunt, qui appartenait au parti conservateur, était âgé de 52 ans.

— *Conférence.* — M. le Dr Marval, de Neuchâtel, bien connu par l'activité qu'il déploie en faveur de la Société suisse de la Croix-Rouge, donnera dimande prochain 18 ct, à 3 h. après-midi, dans la grande salle de l'Hôtel Bellevue, à Sierre, une conférence avec projections lumineuses sur la catastrophe de Messine.

On sait que M. le Dr Marval fut délégué par le Conseil fédéral pour se rendre à Messine lors des secours apportés par la Suisse aux sinistrés.

Ce sera donc une conférence vécue que fera M. le Dr Marval; aussi nul doute qu'un nombreux public viendra l'entendre.

Entrée 50 ct.

Nendaz. — *Une nourrice s. v. p.* — La commune de Nendaz est, depuis le bruyant congé donné de gaîté de cœur par le *Nouvelliste*, veuve de son curé, je me trompe, de sa nourrice, veux-je dire. Ce n'est pas qu'il faille s'exagérer l'importance de cet événement. Des temps furent où il n'y avait pas de nourrice dans notre commune, et où personne, sauf le curé, ne savait ce que c'était, et ça n'empêchait pas le blé de germer et de pousser.

Néanmoins, le choix de la personnalité appelée à prendre, au ratelier communal, cette place désormais célèbre, n'est pas absolument indifférent. Il faut une belle géante, aux seins rebondis, à la face réjouie, de toute force et de toute beauté, afin qu'elle puisse, par ses charmes magiques, maintenir, éternellement enchaînés à ses pieds, les citoyens de Nendaz, amateurs de suçons.

Aussi, le Club des Ristous, dans sa dernière assemblée, a-t-il pris à l'unanimité la décision suivante que nous transmettons textuellement:

„Vu la brillante victoire remportée par nos adhérents, considérant que rien ne maintient mieux les forces d'un parti qu'une bonne *nourrice*, que ce choix est d'une importance capitale pour la patrie, invoquons avant toute chose l'Esprit d'en Haut pour qu'il daigne nous éclairer de ses lumières et nous favoriser d'un heureux choix; chargeons notre comité d'action de chercher une *nourrice, forte, bien portante, gaie, avec de grosses mamelles gonflées de lait vivifiant.*

Conditions essentielles:

Se soumettre à un examen clérical à fond, en présence de nos membres Pont et Fragnière.

Aimer follement, crapuleusement son nourrisson, le parti conservateur, *le vin et les voyous*".

Plagiaires ristous, attendez que le *Nouvelliste* vous attaque pour avoir copié sans vergogne les expressions les plus délicates de son répertoire.

Mademoiselle Nendette.

Une invention nouvelle. — Il s'agit d'un appareil qui, certainement, est destiné à révolutionner l'art de couper les cheveux. Inutile, désormais, aux coiffeurs qui s'en serviront, de mettre tant d'art et de délicatesse pour obtenir une coupe soignée, particulièrement dans la taille en brosse. M. H. Rochat, coiffeur, à Vouvry, a en effet soumis le plan et modèle d'un appareil en aluminium nickelé pouvant se fixer et se régler instantanément sur n'importe quelle tête et permettre à l'opérateur de tailler à la tondeuse. On s'imagine facilement les immenses avantages qui en résulteront pour les professionnels.

St-Gingolph. — *Recensement.* — La population de St-Gingolph-Valais, d'après le recensement du 1er décembre, est de 770 habitants. En 1900, elle était de 680.

Chemin de fer Monthey-Champéry. — *Trafic de novembre 1910.* — Voyageurs: 2906 (3027 en 1909); marchandises 500 tonnes (865,1); recettes totales fr. 5818 (6407,24).

Monthey. — *M. P.-M. Chappaz.* — Dimanche est décédé à Monthey M. P.-M. Chappaz, père de feu M. le conseiller d'Etat Chappaz et de M. l'abbé Chappaz, vicaire de Monthey.

Le défunt était âgé de 85 ans.

Son ensevelissement a eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de population.

L'Harmonie de Monthey avait tenu à accompagner en corps ce dévoué vétéran qui, pendant plus de 60 ans, avait regardé le drapeau de la vieille Société montheysanne comme l'emblême d'une seconde famille.

M. P.-M. Chappaz entra à la „Musique de Monthey" en 1848. Dès cette date, il en fit, pour ainsi dire, partie jusqu'à sa mort, sinon comme membre actif, du moins comme „vétéran", titre qu'il acceptait avec joie et fierté, à chaque occasion.

Pour dire l'intérêt qu'il portait toujours à l'Harmonie, nous citerons une des nombreuses lettres que, presque à chaque événement ou fait important, il adressait à son Comité pour lui transmettre ses impressions toujours piquantes et justes.

Voici cette lettre dans toute sa saveur:

Monthey, avril 1910.

...J'ai donc assisté à la matinée littéraire et musicale offerte par l'Harmonie. J'en suis sorti fort enchanté.

Le programme musical a été bien choisi et je dois une mention toute spéciale pour le „Petit Duc" de Lecocq. Vraiment M. Corrado mérite de vives félicitations pour les soins et la manière agréable dont il a pouponné ce fantaisiste „Petit Duc".

Puisque j'en suis à parler de musique, que l'on veuille bien me permettre de rappeler les partitions des 3 Ouvertures de Mozart, que j'ai offertes à l'Harmonie en mars 1909.

Depuis cette époque, vous avez étudié une quantité de nouvelles productions, mais, à mon regret, il paraît que les Ouvertures de Mozart ont été négligées et n'ont point encore vu le jour sur les pupitres de l'Harmonie!! Allons, mes amis, abordez donc avec courage la „Flûte enchantée", cette ouverture que l'Elite des hommes de l'art a proclamée comme une œuvre qui restera éternellement belle!! Etudiez à la perfection ce chef-d'œuvre qui peut acheminer la Société vers de nouveaux et glorieux succès.

Mais ne tardez pas trop, car lorsque je serai parti pour le grand pays de la *Vigne à Boisset* d'où l'on ne revient plus, je ne serai, hélas! plus là pour vous entendre et vous applaudir.

Maintenez au milieu de vous comme un devoir *tout filial* cette belle devise: Union et Progrès, qui assurera la prospérité et l'honneur du drapeau de notre antique Société.

N'oubliez point ce vœu du dévoué et du plus ancien *vétéran* de l'Harmonie de Monthey, lequel vous serre la main à tous.

P.-M. Chappaz.

Puissent les pieux désirs de notre ami très regretté être exaucés.

Son souvenir, en tout cas, demeurera longtemps parmi les membres de notre Société.

Un musicien.

Monthey. — *Secousse sismique.* — Une forte secousse de tremblement de terre, qui a fait vaciller tous les meubles et qui a duré 5 secondes, a été ressentie mardi soir, à 8 ½ heures, à Monthey et dans les environs.

Chronique locale

Concert de la Fanfare italienne

Dimanche 18 ct, à 3 h. après-midi, la Filarmonica italiana „Regina Elena", donnera un concert gratuit à l'Hôtel Kluser.

En voici le programme qui promet de satisfaire les nombreux auditeurs qui y sont attendus.

Programme

1. „Tempi passati", marche, Benoist. — 2. „Lodoïska", ouverture, Lakem. — 3. „Lagrime di gioia", valse, Corrado. — 4. „Louise de la Vallière", fantaisie, Paillet. — 5. „Toujours Monthey", fantaisie, Corrado. — 6. „Sulle onde di Brindisi", fantaisie, Silvio. — 7. „Le barbier de Séville", fantaisie, Rossini. — 8. „Tutti ridono", finale, E. T. — 9. „Pas redoublé", finale, Lavero.

A cette occasion, nous constatons avec plaisir que la colonie italienne continue ses efforts pour assurer à sa musique l'éminente direction du maestro Corrado.

Nous savons aussi que cette société apprécie fort la sympathie que lui a vouée toute la population de Martigny et des environs, et elle tient à s'en montrer reconnaissante.

N'attendez pas au dernier moment pour commander vos Cartes de visite.

Que nombreux soient donc ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence dimanche prochain.

Chœur d'hommes

Nous rappelons la soirée musicale et littéraire que donnera le Chœur d'hommes dimanche 18 ct. à 8 h. précises dans la Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville.

Samedi 17 courant, dès les 8 ½ h. du soir, Grand Loto, organisé par la même société, à l'Hôtel Kluser, dont les vastes locaux seront mis a la disposition des amateurs de belles volailles, gibier, etc.

Confédération Suisse

Pour les inondés. — Nous avons dit qu'il a été annoncé pour 5,463,215 fr. de dégâts éprouvés par les particuliers du fait des inondations de 1910 et que la commission d'enquête a réduit la somme à fr. 4,557,222.

Les dons recueillis en Suisse sa sont élevés à 1,835.873 fr., les colonies suisses ont envoyé de l'étranger 265,554 fr., total 2,100,427 fr.

Voici le tableau de la répartition des secours avec, en regard, la somme du dommage évalué par les intéressés et celle à laquelle il a été arrêté par la commission fédérale. Les chiffres indiquent en 1000 fr.

	Secours	Dommage	
		Evaluation	*Arrêté*
Schwytz	377	864	819
Berne	244	789	614
St-Gall	291	665	597
Uri	117	434	402
Lucerne	140	382	297
Nidwald	76	227	181
Thurgovie	56	239	148
Zurich	67	142	140
Vaud	18	197	108
Zoug	47	108	107
Glaris	50	102	98
Fribourg	36	112	87
Argovie	33	217	86
Appenzell-Int.	33	90	78
Obwald	26	77	65
Valais	14	70	37
Soleure	6	33	20
Appenzell-Ext.	8	18	18
Neuchâtel	5	18	11
Schaffhouse	—	3	2

Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Tessin et Genève ne figurent point dans cette liste, n'ayant pas indiqué de dommages.

Nouvelles des Cantons

Berne

Pas de neige

Les hôteliers de l'Oberland se plaignent amèrement de l'hiver présent. Pas de neige, de la pluie, un temps doux : tout cela n'attire pas les étrangers. Si cela continue, on devra organiser des colonnes de villégiaturistes qui iront se fixer dans les hautes vallées.

MM. les hôteliers ont certes raison de se plaindre de ce temps ; mais ceux qui peinent et qui font une provision de bois à la sueur de leur front ont tout lieu de s'en féliciter.

Tessin

Les sans-religion

On écrit à la *Liberté* que d'après le recensement du 1er décembre dernier, il y a environ quatre mille personnes au Tessin qui ont déclaré n'appartenir à aucune religion. Le nombre des irréligieux, en 1900, n'était que de six cents environ.

Nouvelles étrangères

Les élections anglaises

Les élections anglaises se poursuivent sans modifier la situation des partis. Dans quelques jours elles seront terminées et n'auront amené, pour ainsi dire, aucun changement dans la composition de la *Chambre des communes*.

Ce maintien du *statu quo*, après une lutte comme on n'en a jamais vu en Angleterre, est une grande victoire pour le parti libéral, une victoire presque inespérée, et les unionistes — c'est ainsi qu'on appelle en Grande Bretagne les adversaires du *Home Rule* — sont bien près d'être découragés. C'en est fait ; ils ont bel et bien perdu la partie qu'ils avaient engagée avec tant d'ardeur et dont les résultats ont été si décevants pour eux.

Certes, le parti conservateur sortira bien amoindri de cette campagne électorale, mais il n'aura rien à se reprocher sous le rapport de la propagande électorale ; il a fait tout ce qui était possible pour reconquérir le pouvoir. La campagne contre le parti libéral a été menée par les *leaders* conservateurs avec la dernière violence.

Sous ce rapport, les conservateurs anglais n'ont maintenant plus rien à envier à ceux du continent. Tout leur a été bon dans cette campagne pour réussir : injures, violences, calomnies, coups et blessures ont été leurs armes favorites dont ils ont usé et abusé.

Ils avaient encore d'autres atouts dans leur jeu. Comme partout, ils sont les détenteurs des grandes fortunes et ils ont dépensé l'argent sans compter. D'un autre côté, de nombreuses défections se sont produttes, au début de la lutte électorale. Un certain nombre de libéraux et non des moindres, mais adversaires irréductibles de l'autonomie de l'Irlande et hostiles à la politique sociale du cabinet, ont fait ouvertement campagne pour M. Balfour et ses amis.

Si le peuple anglais conserve sa confiance au ministère libéral présidé par M. Asquith, c'est parce qu'il est fatigué de la domination des lords et qu'il est résolu à pratiquer, en matière commerciale, la politique du libre échange à laquelle l'Angleterre doit sa prospérité. Le triomphe du parti libéral prouve, une fois de plus, qu'il est difficile, sinon impossible, d'arrêter le courant des idées démocratiques.

Dans quelques semaines, le *veto* des lords aura disparu, à moins que le jeune roi ne résiste à la volonté de son peuple cependant clairement manifestée. Mais cette attitude est peu probable, car elle ne cadre guère avec le rôle d'un monarque constitutionnel tel qu'on le comprend en Angleterre.

Tous les orateurs libéraux et irlandais qui se sont exprimés ces derniers jours sur cette importante question du *veto* ont déclaré qu'elle devait être résolue dans le plus bref délai possible. M. John Redmond, chef du parti nationaliste irlandais, a même déclaré dimanche dans une réunion électorale que les élections actuelles portent uniquement sur la question des lords. Pour le leader irlandais, la question de l'émancipation catholique est insignifiante en comparaison de l'émancipation de la nation tout entière.

Le Home Rule sera certainement voté, malgré l'opposition des unionistes. L'Irlande pourra alors avoir la paix ; il en résultera la prospérité du pays et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande ne s'en portera pas plus mal. Le Home Rule réparera, dans la mesure du possible, les iniquités dont les Irlandais ont été les victimes à l'époque de la conquête de leur pays par les bandes d'Olivier Cromwell, et sera le signal d'une réconciliation entre l'Angleterre et l'Irlande qui ne peut qu'être favorable à la prospérité des deux pays.

La victoire du parti libéral consacre aussi la victoire du libre-échange sur le protectionnisme même mitigé des conservateurs. Elle ne saurait nous laisser indifférents, nous autres Suisses, car elle augmentera d'une manière certaine notre trafic avec l'Angleterre.

Le plus grand ennemi de la jeune fille

De 15 à 25 ans, surmenée par les études, le travail ou les obligations mondaines, la jeune fille s'épuise à la lutte sans cesse renouvelée. Elle pâlit, son teint prend un ton légèrement verdâtre, ses lèvres se décolorent ainsi que l'intérieur des paupières. L'appétit disparaît. La digestion est pénible. Au moindre effort, à la plus légère émotion, surviennent d'inquiétantes palpitations de cœur, les maux de tête sont fréquents, une insurmontable lassitude abat toute énergie. — C'est la chlorose!!!!

Or, il faut le proclamer bien haut, ce lamentable état cède avec une rapidité inouïe au traitement par l'Elixir de St Vincent de Paul. — Depuis plus de vingt ans j'ai prescrit à des milliers de malades et je puis affirmer qu'en vingt jours les cas les plus invétérés, les plus désespérés sont guéris. Toute trace de chloro-anémie disparaît radicalement et pour toujours sous l'influence d'un traitement suivi quelques semaines.

Ainsi l'Elixir de St Vincent de Paul constitue le médicament héroïque, le remède sauveur contre cette terrible chloro-anémie, la plus grande ennemie de la jeune fille.

Dr Denel.

Produits de St Vincent de Paul, 2, faub. St-Denis, Paris.

Suisse : 5 fr 25 le flacon dans les pharmacies.

GRANDS MAGASINS

GROSCH & GREIFF

Grand'Rue - **MONTREUX** - Rouvenaz

GRANDE

EXPOSITION

de Jouets-Poupées

Etrennes utiles

Gants. Bas. Jabots. Ceintures.
Articles de fantaisie.
Maroquinerie. Parfumerie.
Articles de Toilette.

Papeterie

Albums pour cartes postales.
Albums pour photographies.
Boîtes à gants.
Nécessaires à ouvrage.
Cadre de photographie.

Lingerie. Corsets. Tabliers.
Mouchoirs Pochettes.

Bonneterie pour Messieurs
Cravates. Bretelles. Cache-Cols.

Linoléum. Couvertures.
Tapis de table.
Coupes de 6 mètres p. Robes.
très avantageuses

Fourrures. Parapluies.

Articles pour sports.

Grande vente au rabais de toute la confection d'hiver

Dimanche 18 *Nos Magasins seront ouverts de 10 h. du matin à 6 h. du soir.*

Affaire exceptionnelle pour Cadeaux à tous les comptoirs.

A louer à Martigny-Ville
2 chambres meublées
dont une avec chauffage central et balcon.
S'adresser au „Confédéré".

Désirez-vous
une **montre,** une **pendule,** un **bijou,** une **réparation soignée**
Allez à
l'Horlogerie Moderne
Martigny-Bourg
Meilleur marché du pays.

Bouveret
Le **Docteur C. Bruhin,** médecin-chirurgien s'est établi à l'**Hygiène-Palace au Bouveret** et se tient à la disposition de l'honorable public.
Heures de consultations.
Chaque matin de 8 h. à midi.

On offre à louer à Martigny-Croix
un appartement
composé de trois chambres, une cuisine, un galetas et une cave.
S'adresser au «Confédéré».

Maladies de la vessie et des rognons
En réponse à votre lettre et sur votre désir, j'ai le plaisir de vous informer que, par votre traitement par correspondance, vous avez délivré notre enfant Maria de sa maladie des rognons et de son catarrhe de la vessie. Elle se porte maintenant très bien. Dieu merci.
Recevez, Monsieur, mes meilleurs remerciements.
Mme Catharina Ebnöther-Keller
Signature légalisée :
M. Diethelm, secrétaire com.
Schübelbach, le 6 février 1905.
Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'„Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen (Suisse)". H. J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par corr. et de vive voix. Brochure gratis.

Au Magasin
Paul ROY
Monthey
A l'occasion des fêtes **Grand choix** dans tous les articles
Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
or, argent et métal
On envoie à choix
Maison de confiance

Très touchées des témoignages de sympathie qui leur ont été donnés, les familles CHAPPAZ et GAY remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, et spécialement les membres de l'„Harmonie".

Tendez la main à la fortune

C'est avec un risque très minime que cette occasion vous est offerte d'acquérir une grosse fortune en prenant part au tirage de la loterie d'Etat.

7 millions de Marks

Gros lots :

3	lots à	320.000	Marks	= 960.000
3	„	160.000	„	= 480.000
1	„	40.000	„	= 40.000
1	„	32.000	„	= 32.000
1	„	30.000	„	= 30.000
3	„	24.000	„	= 16.000
1	„	16.000	„	= 16.000
8	„	8.000	„	= 64.000

et plusieurs milliers d'autres gros lots. Le prochain grand tirage aura lieu le **31 décembre**, c'est pourquoi je vous prie d'envoyer immédiatement les commandes, parce que la commande est très grande, les lots étant très recherchés.

1 billet entier : fr. 8.—; ½ billet fr. 4.—

Il y a lieu d'ajouter 40 cent. pour port et liste du tirage. Le meilleur moyen d'envoyer les commandes est le mandat postal. Sur demande envoi aussi contre remboursement.

H. Strüben
Schwerin (Meklembourg)

Timbres en caoutchouc
à l'Imprimerie Commerciale, Martigny.

Adressez-vous à l'Imprimerie Commerciale, Avenue de la Gare, Martigny.

Fermé le Dimanche et les Fêtes

Dès lundi le 19 décembre

LIQUIDATION

des **CHAUSSURES D'HIVER**

Pantoufles - Souliers claque cuir - Articles de velours - Bottines de cuir avec doublure flanelle

Rabais de 10 à 20 % suivant les articles

Marchandises soignées

Dupuis Frères & Cie, successeurs de Victor Dupuis, **Martigny-Ville**

Fermé le Dimanche et les Fêtes

Grande salle de l'Hôtel-de-Ville, Martigny-Ville
Dimanche 18 décembre 1910

Représentation

Musicale et Littéraire

organisée par le
Chœur d'Hommes avec le gracieux concours de quelques amateurs
Sous la direction de M. Ch. MATT, professeur
Caisse 7 ½ h. Rideau 8 h. précises.
Prix des places: Premières 1,50 fr. Deuxièmes 1 fr. Troisièmes 50 ct.
Tramway à la sortie. — La salle sera chauffée.

Noël Etrennes Nouvel-An

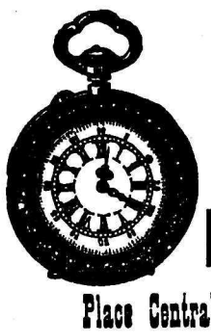

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie-Optique

Machines à coudre Pfaff

Henri MORET

Place Centrale **Martigny-Ville**

A l'occasion des fêtes Grand étalage d'articles nouveaux pour **cadeaux,** modèle 1910.

Le plus riche assortiment en
Bagues, Broches, Boucles d'oreilles, Bracelets, Sautoirs, Chaînes et Colliers en or, argent et doublé.

Grand choix de Montres, Pendules et Réveils en tous genres.

Orfèvrerie argent et argentée **Orivit**
1re marque du monde

Services à thé, à café, de table, coupes, jardinières

Spécialité de petits cadeaux argent, services de bureau, nécessaire à coudre, cachets, boîtes et porte-cigarettes, bourses, dés, cannes.

Statuettes bronze — Envois à choix.

Librairie-Papeterie Marschall

Martigny-Ville

Livres d'étrennes. Jeux de sociétés. Voir les étalages.
Albums photographies, cartes, images, poésies, timbres.
Almanachs, Agendas de bureau, et de poche pour 1911.
Cartes postales pour Noël et Nouvel-An à prix réduit.
Prix défiant toute concurrence
Ecritoires - Maroquinerie - Cigares fins.
Almanach Hachette 1.40 broché
Sur tout achat de 2 fr. il sera fait un cadeau

Des milliers de Fumeurs

recommandent mon excellent tabac à fumer garanti non soufré. **A chaque fumeur sa pipe!**

Gratuitement j'ajoute à l'envoi de qui me commande 9 livres d'une des qualités de tabac désignés ci-bas une magnifique pipe longue ou courte en porcelaine ou une très belle pipe en bois, à volonté.

9 l.	mon célèbre tabac	Montagnard	coût	seul.		4.90
9	»	»	»	Tell	»	» 5 50
9	»	»	»	Chasseur	»	» 6 50
9	»	»	»	Hollandaise	»	» 7 90
9	»	»	»	Sultan	»	» 9 50

Franco contre remboursement

Léon Beck, fabricant, **Kriens-Lucerne**

Dimanche après-midi 18 décembre 1910

CONCERT

dans les locaux de

l'Hôtel KLUSER, Martigny

offert par la **Philarmonica „Régina Elena"**
Direction : MÆSTRO CORRADO
Le programme au prochain n°

ETRENNES

A l'occasion des fêtes de fin d'année

Offre spéciale en chaussures fines, marque **Bally**

Articles pour Messieurs 40/47

Lacets, box-calf, bout pointu, élégantes, *Bally*	14 60
» » » » on carnot, forte semelle, *Bally*	16 50
» » Ia bout large, claque franç. perf., 2 semelles, cousu trépointe *Bally*	20 90
» Chevreau glacé, bout ronds ou pointu, *Bally*	15 90
» » » Ia bout large, semelle débordante, cousu trépointe *Bally*	17.90
» » » bout verni, claque américaine, cousu trépointe *Bally*	21.—
Derby, box-calf, forme américaine, 2 semelles, cousu trépointe	17.—
» » » » 2 » *Bally*	18 50
» » » » 2 » cousu trépointe *Bally*	21.50
Boutons, box-calf, bout rond, *Bally*	17 50
» » Ia, faux-bout, élégante, cousu très pointe, *Bally*	21.—
» Chevreau glacé, bout pointu, *Bally*	17.—
» » » bout verni, *Bally*	17.90
» » » Ia, claque américaine, bout verni, cousu trépointe *Bally*	22.—

Grandmousin Frères & Bochatey, Martigny

Envois postaux en remboursement
Rabais spécial aux employés et fonctionnaires fédéraux
Ouvert les dimanches et jours de fête

L'Exposition de Noël

de la Maison spéciale pour les Cafés

„MERCURE"

Chocolats Suisses et Denrées Coloniales

mérite d'être visitée!

Vous ne trouverez nulle part ailleurs un si beau choix en
ARTICLES POUR ÉTRENNES
BONBONNIÈRES
ORNEMENTS D'ARBRES DE NOËL
CHOCOLATS, BISCUITS
SUCRERIES DE NOËL
BONBONS, ETC.

Différentes sortes spéciales de **cafés des fêtes** et de **thés des fêtes.**

5% d'escompte en timbres-rabais. Expédition au dehors.

= Plus de 80 Succursales en Suisse =

Lits à vendre

A vendre quelques **lits en fer** à 1 et 2 places et des couvertures.
A la même adresse un
appartement à louer
S'adresser au «Confédéré».

A remettre

dans localité industrielle du Valais un bon petit **Restaurant.** Peu de reprises. - S'adresser à l'Agence A. Bornet, à Sierre.

Samedi 17 décembre, à 8 h. du soir

LOTO

organisé par le CHŒUR d'HOMMES de Martigny
au **Café KLUSER, Martigny**
Grand choix de poulardes, gibier, vacherins,
Invitation aux amateurs

Vins

Blancs et rouges

Spécialité de vin rouge de **Perpignan** très apprécié par ma nombreuse et fidèle clientèle.

Téléphone

Maurice PACCOLAT, Martigny-Bourg

Huile d'Olive Vierge extra fine

garantie pure

Maison Roman & Delacoste, Oran (Algérie)
Importation directe
Pour commandes s'adresser à
Alphonse Martin, représentant-dépositaire, **Monthey**

Charles de Werra avocat et notaire St-Maurice

Litiges - Recouvrements
Actes notariés - Assurances
Bureau : Maison des Télégraphes

Ce qu'on n'a jamais vu Ce qu'on ne verra plus

Pour l'Exposition Universelle de Bruxelles, nous avions fabriqué une grande quantité de **Pendulettes,** d'une exécution superbe. Sur le devant de cette pendulette figure la plus belle partie de l'Exposition, c'est-à-dire l'entrée et la façade principales. Ces dernières sont reproduites d'une façon irréprochable dans leurs couleurs naturelles. Le 14 août dernier, un violent incendie détruisit cette partie de l'Exposition. Nous avons prévu qu'à la suite de ce sinistre ainsi que par la clôture de l'Exposition de ne pouvoir écouler toutes ces pendulettes à Bruxelles; aussi nous sommes-nous décidés de **vendre en Suisse comme souvenir de l'Exposition Universelle de Bruxelles, cette pendulette, munie d'un excellent mouvement et accompagnée d'un bulletin de garantie pour la bonne marche, à la moitié de son prix,** soit

fr. **3,75** seulement

Profitez de cette occasion exceptionnelle et demandez de suite l'envoi de cette pendulette contre remboursement

Fabrique d'Horlogerie „Aralk"
La Chaux-de-Fonds

Ouvert les Dimanches 18 décembre et 1er janvier depuis 11 h.

Grands Magasins d'Assortiments

Aigle
Rue de la Gare

AU LOUVRE

Aigle
Rue de la Gare

Fêtes de Noël et du Nouvel-An

Exposition et mise en vente de jouets et articles d'étrennes

Jouets	**Confections**	**Fourrures**	**Etrennes**
Poupées habillées. Corps de poupées Chevaux. Balançoirs. Animaux en tous genres Grand choix de Jeux Chambres et salons de poupées, etc., etc. Prix très avantageux	Jaquettes, Paletots, Costumes, Mantes Pélerines, Jupes, Blouses seront cédés avec 20 % de rabais COUPONS Prix très réduits	Magnifique assortiment dans les meilleurs genres modernes Occasion unique de faire un joli cadeau utile avec peu de dépenses Toques en fourrures	Articles de ménage. Services de porcelaine Garnitures de Lavabos Confituriers. Sucriers. Maroquinerie. Albums Cartes postales. Cadres pour photographies Descentes de lits. Tapis de table

Gratuitement : Distribution d'un magnifique calendrier artistique.
Jusqu'au 2 janvier inclusivement, le montant du billet aller et retour 3me classe de St-Maurice, et par le tram A.-O.-M. de Monthey sera remboursé à tout acheteur depuis 20 fr.

Ouvert les Dimanches 18 décembre et 1er janvier depuis 11 h.

Supplément

Samedi 17 décembre 1910 — TELEPHONE — 50me année. No 101

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
" Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
(la ligne ou son espace)
Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct.
RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Société des Arts et Métiers de Sion

On nous écrit :

La Société industrielle et des Arts et Métiers de Sion a eu le 8 décembre sa fête annuelle de la St-Eloi. Il nous fut donné, à cette occasion, d'entendre relever avec éloquence les mérites du travail manuel ainsi que de l'instruction professionnelle, le matin d'abord par M. le curé Rey à l'office divin, au banquet ensuite par les représentants les plus autorisés de nos pouvoirs publics.

Un rapide exposé du programme d'activité de la Société fut d'abord présenté par son président, M. Dufour, architecte : cours professionnels, collège industriel, conférences, création d'un bureau de comptes de chèques à Sion, revision de la loi des finances, tribunaux de prud'hommes, appel à la protection du travail indigène.

M. le conseiller d'Etat Burgener, chef du département de l'Instruction publique, a remercié ensuite la Société de l'occasion qui lui a été offerte de l'assurer de l'appui du gouvernement et de la sollicitude spéciale du Département. Il adresse ses félicitations chaleureuses à la Société des Arts et Métiers qui, grâce à ses nombreuses et fructueuses initiatives, a beaucoup fait pour le développement de l'industrie dans le canton.

En dehors des multiples progrès réalisés, un vrai titre de gloire pour la Société est d'avoir organisé l'Exposition industrielle de 1909 qui fut une démonstration éclatante de notre vitalité.

Cette manifestation nationale a tourné à la confusion complète des dénigreurs systématiques de notre canton et elle a détruit de nombreux et injustes préjugés à l'égard du Valais. Elle est pour les autorités et pouvoirs publics un vif stimulant pour aller toujours de l'avant et faire mieux encore.

Avec le concours efficace de la commission cantonale des apprentissages, à laquelle le Département tient, en passant, à rendre hommage, il a été tiré le meilleur parti possible de l'excellente loi sur les apprentissages, qui a fait ses preuves, mais qui soulève encore bien des préventions de la part de certains patrons qui n'en veulent pas comprendre l'utilité et la portée sociale.

C'est que chez quelques-uns il existe toujours un abonnement à la routine, fléau non seulement des apprentissages, mais de tous les domaines économiques.

Alors que la grande industrie et le grand commerce cherchent sans relâche à s'aider de procédés nouveaux et à se créer une clientèle toujours plus nombreuse en allant au-devant de ses désirs, le petit industriel et le petit commerçant vivent doucettement, sans se presser en servant lentement et souvent inexactement.

Que nos petits artisans ne s'étonnent point de leur décadence et qu'ils trouvent le motif de leur déconsidération dans le mépris et le dédain qu'ils témoignent au côté artistique de leur profession. L'art et le métier doivent marcher la main dans la main.

Le Département a si bien reconnu cette impérieuse nécessité en préparant mieux que par le passé les futurs artisans déja à l'école primaire, par le développement donné à l'enseignement du dessin et de la comptabilité. Il est fait plus encore, car, bien convaincu que de la prospérité de l'agriculteur et du petit artisan dépend le bien-être de notre patrie, le Département ne cesse de prêcher en faveur de l'attachement au sol natal, en faveur de cette agriculture qui manque de bras et pour la petite industrie dont on a souvent l'air de rougir, alors qu'elle constitue une des plus nobles occupations.

Jusqu'ici nous avons voué toute notre attention aux soldats de la grande armée industrielle. Mais nous manquions de cadres suffisants.

La nouvelle loi sur l'enseignement secondaire va, il est vrai, un peu tard, combler cette lacune, mais mieux vaut tard que jamais.

Cette loi n'est pas idéale, il faut l'avouer, car il a fallu trop tenir compte de l'existence des deux langues nationales, des compétitions et des exigences locales. Mais quoi qu'il en soit, le collège industriel qu'on a appelé de tous les vœux depuis 40 ans est créé, sinon tout d'une pièce, du moins séparé. En effet, il est prévu trois classes inférieures à Brigue et autant à St-Maurice, plus trois classes supérieures avec ses importantes ramifications à Sion. Ds plus, la ville de Sion peut créer ses trois classes inférieures d'elle-même avec 50 % de subention de l'Etat.

Mais cette loi doit encore recevoir la sanction du peuple. La presse, cette Chambre Haute, voudra bien appuyer l'acceptation, devant le peuple, de cette loi qui constitue un progrès notable. Le Département compte aussi sur l'appui de la Société industrielle de la Ville de Sion.

Pour terminer, M. le conseiller d'Etat a bu à la prospérité de la Société, à son esprit d'initiative, à son action impulsive et bien pensante dans la marche ascendante du canton pour le progrès économique et social.

M. Edouard Wolff, représentant de la Bourgeoisie, avec son humour et son entrain ordinaire, cite les qualités et les défauts de nos artisans et fait ressortir l'importance des connaissances acquises par le « tour du pays », voyages à travers les bons ateliers, hors de notre canton, pour apprendre le fini professionnel et artistique.

M. Henri Leuzinger, conseiller, au nom des autorités municipales, assure de la sympathie générale la Société industrielle et des Arts et Métiers.

Après avoir rendu hommage à l'activité professionnelle, il rappelle que la création des tribunaux de Prud'hommes, œuvre de toute nécessité, a fait l'objet d'une motion déposée au Grand Conseil dans sa dernière session.

Cette étude demande le concours de toutes les bonnes volontés.

Pour le développement économique de la Ville de Sion, M. Leuzinger fait appel à l'initiative privée qui doit former le complément nécessaire de l'administration publique. Des ressources nouvelles doivent être cherchées que peuvent nous donner la petite et la grande industrie en créant à la fois un débouché nouveau pour notre agriculture.

M. Amédée Dénériaz, président de la Commission cantonale des apprentissages, indique ce qui, dans la formation professionnelle, peut être acquis grâce aux prescriptions légales sagement appliquées et ce qui, par contre, doit être obtenu par le travail personnel des artisans. L'apprentissage est la base et le point de départ de toute formation.

Nous devons, en terminant ce compte-rendu succint d'une journée instructive, attirer l'attention de nos artisans sur l'emploi qui doit être bien plus général de notre bibliothèque cantonale des Arts et Métiers.

La valeur éducatrice en est par trop ignorée.

Excellents effets

Depuis nombre d'années, je retrouve toujours les excellents effets des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites **Pastilles Gaba :** elles m'ont constamment préservé de tout refroidissement des voies respiratoires, surtout du rhume de cerveau, de l'enrouement, etc.

A., comptable, St-Gall.

1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

BIBLIOGRAPHIE

Le ski et la luge

Manuel illustré de l'amateur, par Alb. Junod, inspecteur fédéral, et Ed. Wasserfallen, directeur. In-8° cartonné avec nombreuses illustrations. Prix : 75 centimes. Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

La littérature sportive est déjà importante ; à ses débuts, elle a revêtu la forme du livre de grand luxe destiné aux seuls privilégiés de la fortune. Il semblait, en effet, que ce n'était qu'à eux qu'il était réservé d'en jouir. Plus tard, le journal, la revue, le livre lui-même ont su adopter une forme plus modeste vulgarisant ainsi les sports.

Le petit manuel qui vient de paraître : « Le ski et la luge » révèle avec chaleur et beaucoup de bonheur tous les bienfaits que procurent l'exercice du ski et celui de la luge, notre bonne vieille luge d'autrefois. Sans doute, il faut bien être de son temps, aussi notre guide est-il fort bien renseigné sur le bobsleigh par exemple ; il reconnaît entre autres les avantages de son emploi prudent et salutaire, mais encore il a su garder le souvenir des joyeuses parties de luge d'antan, et il nous invite à ne pas les abandonner. A ce titre-là, ce petit livre est bien de chez nous.

Le chapitre consacré au ski est joliment illustré comme le précédent. Plus de 80 gravures fort bien venues défilent sous les yeux avec beaucoup de mouvement et de vie à la façon des vues d'un cinématographe. L'auteur est informé de tout avec la plus scrupuleuse exactitude ; son enseignement très clair, agréable, constitue une leçon de ski du plus vif intérêt. A propos de ce sport, Nansen dit que rien ne rend le corps plus élastique et plus souple, rien ne donne plus de sang-froid et d'adresse, rien ne fortifie autant la volonté, rien ne tient l'esprit aussi frais et alerte que l'exercice du ski. Si nous reconnaissons que se divertir est une nécessité, il faut avouer que c'est un plaisir rare pour le plus grand nombre ; heureusement, notre beau pays est généreux à cet égard, et nous pouvons, à l'aide du ski et de la luge, conserver avec la montagne un contact fortifiant. Comparés à d'autres sports, il n'en est point de plus faciles à pratiquer, de plus agréables et de plus sains ; ils ont encore l'incontestable avantage d'être à la portée des ressources modestes.

Le petit guide que nous avons le plaisir de signaler mérite donc d'être répandu ; c'est un livre bienfaisant et... très bon marché.

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

42

LE Testament du Corsaire

par

LOUIS LÉTANG

— Oui, monsieur le juge. L'un a le bras traversé de part en part, sans lésion d'artère : il s'en tirera avec quinze jours de repos. L'autre a reçu un coup de couteau dans le côté droit ; la blessure est effrayante, mais le chirurgien ne craint pas de complication. Il en aura pour un bon mois d'hôpital ; autant de convalescence.

M. Godde ajouta piteusement.

— Je voudrais être à sa place !...

— Mais non, Godde. Cela ne vous avancerait à rien...

— C'est vrai, monsieur le juge. Je n'en serais pas moins déshonoré !...

— Ne dites donc pas de choses excessives. Il n'y a pas de déshonneur à rater l'arrestation de cinq malfaiteurs redoutables... Ces hommes-là sont de véritables fauves. Moi-même, j'aurais dû le prévoir...

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Daniel-Lévy, éditeur à Paris

— Pardon, monsieur le juge. Vous me les livriez tous les cinq, en bouquet, mon devoir était de les cueillir...

— Affreux bouquet d'épines !...

— Qu'importe ! C'était mon affaire. On est du métier ou l'on n'en est pas. J'ai manqué de coup d'œil. Je ne me suis pas méfié de leur manœuvre quand ils ont fait bloc. Mes agents étaient mal groupés. Personne ne gardait la porte. Je me suis trop approché, voulant participer avantageusement au coup de théâtre préparé par vous. Un coup de théâtre magistral comme je n'en ai jamais vu...

M. Godde soupira.

— Ils nous ont couchés comme des bottes de paille... Nous n'avons été que de petits garçons devant eux... Bien plus piteux encore devant le mur de la terrasse... Personne n'a osé faire le plongeon qu'ils ont fait... Moi, je ne pouvais pas... Le coup de tête que j'avais reçu m'avait mis hors de combat et je courais après mon vent comme une carpe sur le sable... C'eût été un suicide...

Il ajouta d'une voix creuse :

— Suicide que je regrette... J'y reviendrai sans doute !...

M. de Lerme haussa les épaules.

— Mon pauvre Godde, vous avez perdu le nord. Allons, reprenez un peu de sang froid et souvenez-vous que Vatel fut surtout ridicule... Je ne vous fais pas de reproches et je vous rappellerai simplement qu'un bon agent, quel que soit son grade, ne doit s'occuper que d'assurer l'exécution des ordres qui lui sont donnés sans vouloir grandir son rôle hors de propos. En second lieu, il ne doit rien décider par lui-même et son devoir strict lui commande de ne point gêner par des interventions inopportunes la réussite d'un plan dont il ne connaît pas la pensée directrice. Nous nous occuperons de ce second point tout à l'heure.

Godde dressa l'oreille :

— Il ne manquait plus que cela, se dit-il avec accablement, c'est le jour aux désastres. Hélas ! il fallait m'y attendre...

Laurent continuait :

— Le plus pressé est de nous prémunir contre un retour offensif, si improbable qu'il paraisse. Avec de pareils adversaires, tout est à craindre. Vous y avez pensé, Godde ?

— Je me suis fait suivre par deux agents.

— Bien. Déjà Pierre Castagne veille dans le jardin. Vous allez vous concerter à ce sujet avec lui.

— Bien, monsieur le juge.

— Je puis rappeler Pierre, dit le jeune comte de Cercy. Nous sommes convenus d'un signal...

— Parfaitement. ce sera plus vite fait.

Georges ouvrit la fenêtre et siffla deux fois.

— Là ! Il va venir.

— En attendant, reprit Laurent, j'ai quelques explications à demander à monsieur Godde.

— Nous y voilà, pensa le malheureux agent. Je voudrais être à cent pieds sous terre !...

— N'êtes-vous pas, à mon insu, intervenu directement ?...

Godde ne le laissa pas achever.

Décidé à tout dire, il partit comme un trait :

— Oui. Je m'accuse. J'ai une autre gaffe à me reprocher. Dans toute cette affaire, j'ai joué de malheur. Oui... je sais bien, j'aurais dû tout vous raconter dès le premier moment... J'ai remis la chose au lendemain... Après vous avoir avoué le truc du téléphone, contraint et forcé, je n'ai pas eu le courage d'aller plus loin, j'ai voulu attendre une occasion favorable pour dire le reste... Elle est arrivée, l'occasion ! Elle tombe admirablement !... Ah ! misère de moi !...

Avec un morne désespoir, l'agent malheureux, après avoir rappelé comment il avait surpris au téléphone la conversation de mademoiselle Jacqueline et de Robert d'Esperen, qu'elle croyait être Alexis de Neuvillaine, exposa ensuite comment, dans la dernière huitaine, les deux frères jumeaux, se trouvant à Paris, à l'insu l'un de l'autre, — car ils se fuyaient depuis l'assassinat de la princesse, — il avait eu la tentation de profiter de ses renseignements, pour réunir les deux coupables et les arrêter.

— Je vous aurais consulté, monsieur le juge, mais vous n'étiez pas là. C'était le jour de votre descente de justice à Saint-Denis pour un crime passionnel dont vous aviez l'instruction. Vous ne deviez rentrer qu'au milieu de la nuit. J'ai agi seul.

— Maladroitement.

— Je ne croyais pourtant pas. Robert devait venir dans la serre à sept heures. Je griffonnai un bout de lettre pour convoquer Alexis un quart d'heure plus tard...

— C'était un faux d'abord, puis une suprême inconvenance vis-à-vis de ma filleule.

— Je n'ai pas réfléchi, monsieur le juge. Recevez toutes mes excuses... Je suis un malheureux !...

(A suivre).

BROU DE NOIX

Sirop ferrugineux Golliez

(Exigez la marque : *2 Palmiers*)

employé avec succès depuis 36 ans, contre les **impuretés du sang, boutons, dartres,** etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de **3 fr.** et **5 fr. 50**

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat

Banque de Sierre, Sierre

Société par actions au capital de fr. 500,000, dont la moitié versé.

Compte de Chèques postaux II. 456.

Compte de virements à la Banque Nationale Suisse

Nous émettons des **Obligations** (Bons de Caisse) en titres de **500** fr. et de **1000** fr., au **4 1/4 %**.

Les titres sont dénonçables d'année en année.

La Direction.

Agenda du Valais 1911

Elégamment et solidement relié fr. 2.—

Cet agenda, très pratique et d'un format portatif, convient non seulement aux gens d'affaires, commerçants et industriels, mais aussi aux agriculteurs.

Bulletin de commande

Je soussigné, vous prie de m'envoyer contre remboursement. pour le prix ci-dessus

.....ex. : AGENDA DU VALAIS 1911

(Adresse et signature ci-dessous bien lisible)

Découper le présent bulletin et le remettre rempli dans une enveloppe, **sans fermer celle-ci**. Affranchir par 2 cent. et éviter d'écrire quoi que ce soit en dehors des mots strictement nécessaires (nom, prénom et domicile) et le nombre désiré devant : EX. : Tout pli arrivant taxé pour inobservations des formalités postales sera refusé. Adresser les demandes à nos dépositaires ou écrire directement à

AGENDA DU VALAIS, SION

Garantie pour chaque paire.
Demandez
catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39—48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39—48	Frs. 9.—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No 39—48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36—42	Frs. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36—43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26—29	Frs. 4.20
	No. 30—35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26—29	Frs. 5.—
	No. 30—35	Frs. 6.—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26—29	Frs. 4.50
No. 30—35 Frs. 5.50	No. 36—39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

A vendre

une légère voiture à patente et un traîneau.

S'adresser à Jules GIROUD, Martigny-Ville.

A vendre d'occasion

un fourneau-potager,
un fourneau en pierres ollaires,
une commode.

S'adresser à DARBELLAY, Antoine, Martigny Bourg.

Horlogerie-Bijouterie

Chaînes et Sautoirs

or, argent, plaqué

Assortiment complet

Alliances

Roy Fils

Martigny-Ville

Pianos depuis 750 fr.
Harmoniums d. 120 fr.
Violons, Mandolines,
Accordéons, Cuivres,
Tambours.
Prix très modérés
H. Hallenbarter, Sion

Achetez seulement contre la

Toux

enrouement, coqueluche, toux nerveuse et coquelucheuse les délicieux caramels pectoraux

KAISER

Marque trois sapins

extrait de malt en forme solide

5900 certificats légalisés de médecins et particuliers garantissent un résultat certain.

Paquets de 30 ct. et 50 ct.

Boîte à 80 ct. En vente chez

Pharm. Ch. Joris, Martigny
" Mce Lovey, Martigny
" L. Roy, St Maurice
" M. de Quay, Sion
" Allet, Sion
" G. Faust, Sion
" Pitteloud, Sion
" Zimmermann, Sion.
" Carraux, Monthey

En vente dans toutes les bonnes drogueries et commerces de grains et farines.

VINS

Vu la faible récolte de cette année, l'importation des vins devient indispensable pour satisfaire aux exigences de la consommation.

Le Vin blanc de Velletri

est le seul qui puisse remplacer les meilleurs crus du pays, grâce à sa finesse et à son goût délicieux.

Spécialités de vins rouges

Châteaux Romains, Chianti, Piémont

Asti en fûts et en bouteilles

Maison de confiance et très recommandée

A. Rossa, Vins en gros, Martigny, Valais

Agriculteurs - Aviculteurs!

Farine d'orge

Voulez-vous avoir des œufs tout l'hiver?

Nourrissez vos **poules** avec les **Graines spéciales** et l'**Aliment Complet** préparés par

A. Gaillard, meunier, **Martigny**

sous le contrôle du laboratoire fédéral

Farine de seigle

Magasins de l'Ancre
VEVEY

Principes de la Maison :
Ne tenir que des articles recommandables et vendre tout à très petit bénéfice.

Tissus - Nouveautés - Soieries
Robes noires
Robes blanches - Robes couleurs

Flanelles - Toilerie - Cotonnes
Nappages - Serviettes
Articles pour trousseaux

Costumes pour dames - Confections
Jupes Blouses - Jupons
Tabliers - Chemises de jour
Sous-vêtements - Lingerie
Ganterie fine - Bas

Vêtements pour messieurs, et garçons
Pardessus Pélerines - Pantalons
Chemiserie - Cols Cravates - Bretelles
Caleçons - Camisoles - Chaussettes
Chemises de nuit
Pochettes - Foulards Articles de sports

Tapis de table - Tapis moquette
Milieux de salon - Descentes de lits
Tapis au mètre - Linoléums
Carpettes - Toiles cirées
Rideaux de St-Gall
Guipure - Vitrages couleurs
Stores - Brise bise

Couvertures de laine
Couvre-lits - Couvre-pieds
Articles de bains, etc., etc., etc.

Liquidation générale

librement consentie

Des GRANDS Magasins de l'Ancre

29-31, Rue du Lac **VEVEY** Rue du Lac. 29-31

Grande Exposition d'Articles pour

Etrennes utiles

Blouses, Costumes, Paletots, Jupes, Jaquettes, Manteaux, Jupons, Matinées, Robes de chambres, etc.

Fourrures pour Enfants

Sous-Vêtements et Lingerie pour Dames

Vêtements pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

Articles de sports, Sweaters, Bonnets, Gants, etc.

MOUCHOIRS EN TOUS GENRES

Pochettes brodées fil, coton, soie,

Beau choix de RETICULES, soie noire, velours

Services à thé, choix magnifique

Descentes de lit, Milieux de salon, Draperie peluche, drap et fil. Stores intérieurs. Brise-bise. Couvertures de laine. Linoleums, Tapis.

Entrée libre Entrée libre

Rabais très important sur tous les articles	Aucun prix n'a été surfait	Avantages très réels pour tous les acheteurs

Notre liquidation se fait avec la plus entière bonne foi, et nous assurons à chacun le service le plus dévoué.

KOCHER & Cie.

La vente a lieu uniquement au comptant

SPORTS D'HIVER

Maillots de sports	**pour Messieurs**	**11,90 à 5,25**
	pour Dames	**7,90 à 4,25**
	pour enfants	**6,25 à 2,50**
Pantalons de sports	**pour fillettes**	depuis 3,50
	pour dames	" 4,50

Gants de sport dep. **2,95** | **Bandes molletières** dep. **2,25** | **Bas de sport** dep. **2,75**

LUGES

en frêne, modèle Davos, fers plats ou demi-ronds

long.	60	70	80	90	100	110	120	130	140	cm.
	4,90	5,90	6,90	7,90	8,75	9 50	10,50	11,50	12,50	

Bonnets «Polo» crochetés en blanc et avec bord couleur dep. **2,25** | **Echarpe nouvelle** en laine, avec glands passementerie **5,90** | **Bonnets** de sports gris et blanc dep. **1,50**

Patins modèle ordinaire, avec courroies, la paire **95**
Patins modèle Mercure, à vis, la paire depuis **2,45**
Patins à lame renforcée, polie, la paire depuis **3,75**

1er Etage Grande Vente Réclame

Jouets et Etrennes

Pélerines bleu marine pour fillettes, avec capuchon doublé

grandeur	60	65	70	75	80	85	90	95
	5 90	6 50	6 90	7,50	7 90	8 50	8 90	9 50

Pélerines drap flotteur pour Messieurs et Garçons

grandeur	55	60	65	70	75	80	90	100
	5 75	6 25	7 25	7 90	8 75	9 50	10 50	11 75

GROSCH & GREIFF

Lausanne

Rue Neuve 3-5

Nos magasins seront ouverts Dimanche 18 décembre depuis 1 1/2 h. à 6 h. du soir.